

Bonjour,

voici le détail de modification dans le règlement dit de juillet 2020.

Bonne lecture

frederic.desplats@arc-occitanie.fr

-----

Mise à jour des **règlements généraux**.

C.5.1.1 ajouts de paragraphes supplémentaire à la fin puis mise à jour et ré-écriture C.5.1.2 et C.5.1.3.

D.1 modification Parcours Nature, 3D, devient Tir sur cibles 3D

F.2 Ecusson TAE Distances nationales

[Ancien] : "à 50 m sur blason de 122 cm comptant pour le classement national, pour les catégories Juniors à Seniors 3"

[Nouveau] : "comptant pour le classement national, à la distance et sur la taille de blason de sa catégorie, pour toutes les catégories »

## **TAE**

### C.3.7

Absence d'une équipe, remplacement du texte par un tableau

Club de D1 Arc Classique	Club de D2	Club de D1 Arc à Poulies	Club de DR
<b><u>Un club se désiste</u></b> (L'équipe concernée de ce club est reléguée au niveau régional) On maintient en D1 l'équipe reléguable la mieux classée de la D1	On maintient en D2 l'équipe reléguable la mieux classée de la D2 de la saison précédente. *		
On maintient en D1 l'équipe reléguable la mieux classée de la D1	<b><u>Un club de D2 refuse la montée en D1</u></b> (L'équipe concernée de ce club est reléguée au niveau régional) On maintient en D2 l'équipe reléguable la mieux classée de la D2 de la saison précédente. *		
	<b><u>Un club de D2 se désiste</u></b> (L'équipe concernée de ce club est reléguée au niveau régional) On maintient en D2 l'équipe reléguable la mieux classée de la D2 de la saison précédente. *		
		<b><u>Un club se désiste</u></b> (L'équipe concernée de ce club est reléguée au niveau régional) On maintient en D1 l'équipe reléguable la mieux classée de la D1 en Arc à Poulies de la saison précédente*.	

	<p>Dans le cas d'un abandon, après la date limite d'inscription et avant le début effectif de la saison, l'équipe du club est reléguée en DR la saison suivante, le club n'est pas remboursé de son inscription.</p> <p>Elle sera remplacée, la saison suivante, par l'équipe reléguable la mieux classée de son championnat.</p>		<p><b>Un club participant à la Finale Nationale des DR arc classique ou arc à poulies refuse la montée en D2 ou en D1 Arc à Poulies</b></p> <p><b>Pénalité : Il aura l'interdiction de participer à la Finale Nationale des DR pendant 2 ans.</b></p> <p>On maintient en D2 ou en D1 Arc à Poulies, l'équipe reléguable la mieux classée de la D2 ou de la D1 Arc à Poulies de la saison précédente*.</p>

[Ancien] : "dans l'équipe, quelle que soit son importance. Un seul ou 2 archers ne peuvent pas constituer une équipe. Une équipe doit être constituée de 3 membres minimum ou 4 membres maximum pour se présenter à une compétition de D1, D2, DR « Excellence » et DR, participer à la phase de qualification et aux duels. Sanctions : une équipe absente se verra attribuer moins 30 points (-30 pts) en D 1 et moins 15 points (-15 pts) en D 2. Un appel jugé recevable, transmis dans les 3 jours suivant la compétition à la FFTA, peut, éventuellement, annuler la pénalité. En tout état de cause, l'équipe absente marquera 0 point pour la compétition concernée. A la fin de l'épreuve de qualification, l'équipe absente est classée dernière. Lors des matchs, les équipes devant rencontrer l'équipe absente tirent à vide et doivent comptabiliser les scores de chaque match afin de totaliser le même nombre de scores que les autres équipes en vue d'un éventuel départage en cas d'égalité."

[Nouveau] : "Après la date limite d'inscription, si un club refuse son affectation dans une division nationale, il sera automatiquement relégué en DR. Le club ne sera pas remplacé. De ce fait, le nombre de clubs en Championnat de France D1 ou en D2 sera réduit d'autant. \*Dans la limite des clubs relégués. Si cette limite est atteinte, on repêche la(les) meilleure(s) équipes de la division inférieure. Une équipe doit être constituée de 3 archers minimum ou 4 archers maximum pour se présenter à une compétition de D1, D2, DR « Excellence » et DR, et participer à la phase de qualification et aux duels. En cas d'absence d'une équipe sur une manche de D1 ou D2, l'équipe absente ne marquera aucun point sur la manche concernée. Chaque adversaire que cette équipe devait rencontrer gagne la rencontre sur le score de 6-0 pour le résultat de la rencontre en D1 ou le score de 6-0 pour le résultat du match en D2. Pour prétendre participer à la phase finale du championnat concerné (Play-off de D1, Finale de Championnat de France de D2 ou Finale Nationale de DR), une équipe devra avoir participé à toutes les manches de la saison. Est considéré comme un abandon de D1 ou D2, l'absence à toutes les manches ou la participation à une seule manche. Cet abandon implique la descente en Division Régionale la saison suivante. »

suppression

"Aucun autre entraînement, ni aucune volée d'essai ne seront autorisés dans la même journée sur le terrain de compétition. »

#### C.5.5.

[Ancien] : "calendrier officiel édité par la FFTA."

[Nouveau] : "document PROCEDURE D'INSCRIPTION & QUOTAS CHAMPIONNAT DE FRANCE TIR BEURSAULT sur le site internet de la FFTA »

### Tir en Salle

Sommaire

[Ancien] : "Le Championnat de France en Salle"

[Nouveau] : "Les Championnats de France Individuels »

#### B.3.1.7.1

Correction d'une faute de frappe

[Ancien] : "ponte"

[Nouveau] : « pointe"

C. Règlement Français

[Ancien] : "LE CHAMPIONNAT DE FRANCE EN SALLE La date"

[Nouveau] : "C.1.1 LE CHAMPIONNAT DE FRANCE ELITE EN SALLE (TOUTES CATEGORIES) POUR LES ARCS CLASSIQUES, ARCS A POULIES ET LE CHAMPIONNAT DE FRANCE ADULTE EN SALLE PAR CATEGORIE D'AGE. • Qualifications Les règles de sélection sont mentionnées au"

[Ancien] : "• Phases finales : les catégories qui tirent les phases finales doivent disputer leur phase finale au cours de la même journée. • L'entraînement : l'entraînement officiel : le vendredi, sur le terrain de compétition, selon les horaires prévus par l'organisateur. Avant le début de l'épreuve de qualification : si possible (en fonction des horaires), au moins 45 minutes sur le terrain de compétition suivant le programme établi pour les catégories concernées. Flèches d'essai : pas de flèches d'essai si les concurrents ont bénéficié des 45 minutes d'entraînement. Dans le cas contraire, 2 volées d'essai avant le début des tirs. Lors des phases finales, 1 volée d'essai avant le premier tour uniquement. Il n'y aura pas d'autres flèches d'essai pour la suite des phases finales. Note : Les blasons neufs ne sont pas obligatoires pour l'entraînement ou les flèches d'essai, mais ils sont conseillés. Par contre, ils sont obligatoires pour le début des tirs (volées marquantes)."

[Nouveau] : "• L'entraînement : l'entraînement officiel : le premier jour de la compétition, sur le terrain de compétition, selon les horaires prévus par l'organisateur. • Participation et sélection des archers : Se rapporter au tableau officiel des quotas des sélectionnés et au calendrier fédéral officiel. • Le déroulement du championnat : Le programme est publié dans le Calendrier des compétitions de la FFTA, selon le cahier des charges. »

[Ancien] : "L'EPREUVE DE QUALIFICATION"

[Nouveau] : "LE CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES EN SALLE • Qualifications Les règles de sélection sont mentionnées au »

[Ancien] : "• Distance : 18m. • Nombre de flèches : 2 x 30 flèches par volées de 3 flèches. • Blasons"

[Nouveau] : "Chapitre I -Les Règlements Généraux – Article C.5.1.2 • Date En fonction du calendrier international, généralement entre fin février et début mars. • Epreuves Le championnat de France Jeune en Salle par catégorie d'âge décerne des titres de CHAMPION DE France SALLE à chacune des catégories ouvertes sur ce championnat (cf : Les catégories concernées (Arcs Classique, Arcs à Poulies et Arcs Nu)"

[Ancien] : "§1 ci-dessus. • Temps de tir : 2 minutes pour 1 volée de 3 flèches. C.1.3 LES PHASES FINALES Quand une phase finale est programmée, elle se déroulera même si le tableau n'est pas complet. Toutes les catégories tirent les phases finales. L'organisateur a le choix du tableau de placement des archers à utiliser. Déroulement des phases finales :"

[Nouveau] : "Article A.7 ci-dessus – Catégories officielles.) • Distance : le tir se déroule entièrement à 18m. • Blasons : toutes les phases du championnat se tireront sur des blasons triples verticaux correspondant à la catégorie. • L'entraînement : l'entraînement officiel : le premier jour"

[Ancien] : "voir A.7.5. C.1.4 LE DEPARTAGE DES EGALITES En cas d'égalité de points ou de sets à la fin d'un match, le vainqueur du match est déterminé par un tir de barrage qui consiste en 1 seule flèche au plus près du centre. Si l'arbitre est dans l'incapacité de déterminer la flèche la plus près du centre, on procédera au tir d'une deuxième flèche de barrage au plus près du centre et ainsi de suite jusqu'à résolution de l'égalité. • Barrage en tir alterné : chaque archer dispose de 20 secondes pour tirer sa flèche. On n'utilise le tir alterné que si le match a été tiré en alterné. Tirera en premier l'archer qui aura débuté le match. • Barrage en tir simultané : les deux archers tirent leur flèche ensemble dans le temps imparti de 40 secondes."

[Nouveau] : "de la compétition, sur le terrain de compétition, selon les horaires prévus par l'organisateur. • Participation et sélection des archers : Se rapporter au tableau officiel des quotas des sélectionnés et au calendrier fédéral officiel. • Le déroulement du championnat Le programme est publié dans le Calendrier des compétitions de la FFTA, selon le cahier des charges."

C.1.5 devient C.1.3

Et correction sens

[Ancien] : "En aucun"

[Nouveau] : "Dans tous les »

### **Tir en campagne**

B.3

WA devient FFTA

idem en B.8.1.6 et B.9.1

### **Run archery**

Sommaire

C.3 renommé

[Ancien] : "combiné"

[Nouveau] : "court avec finales »

A.2

suppression "-l'usage de carquois d'arc est interdit."

[Nouveau] : "Il y a trois façons de porter l'arc : à la main, avec un carquois dorsal ou avec un harnais. Dans le cas d'un harnais, les dispositions suivantes s'appliquent : – Des sangles attachées directement à l'arc et avec un logement pour les flèches attaché à l'arc. L'arc doit être porté avec la fenêtre de visée tournée vers le dos de l'athlète ; – un harnais souple qui doit maintenir fermement l'arc de manière à ce qu'il ne puisse pas glisser même en cas de chute, avec un logement pour les flèches fixé à l'arc. L'arc doit être porté avec la fenêtre de visée tournée vers l'arrière de l'archer ; – Un harnais rigide qui doit maintenir fermement l'arc de manière à ce qu'il ne puisse pas glisser même en cas de chute, avec un logement pour les flèches qui peut être attaché soit à l'arc, soit au harnais. L'arc peut être glissé dans le harnais à la discrétion de l'athlète. Harnais ou carquois d'arc. Lorsqu'un athlète utilise un harnais ou un carquois d'arc, l'arc doit être porté sur le dos pendant toute la course. En cas de défaillance du harnais, le harnais doit être réparé et utilisé, ou retiré de l'arc avant que l'athlète ne coure en tenant l'arc

Équipement de l'athlète : »

[Ancien] : "maintenues"

[Nouveau] : « protégées"

[Ancien] : "course et que les pointes ne sont pas visibles."

[Nouveau] : "course. »

A.3 et A.3.1

[Ancien] : "Run-Archerie"

[Nouveau] : "Run-Archery »

A.3.2 correction faute de pluriel

[Ancien] : "physique. Cf"

[Nouveau] : "physiques. Cf."

A.5

suppression "Dans le cas de cibles avec blasons papier, le cordon est "à l'avantage" (compté si la flèche touche le cordon par l'extérieur de la zone). »

"Dans le cas de cibles basculantes, le mouvement de bascule indique si la cible est atteinte. »

[Ancien] : "rattrapage)"

[Nouveau] : "rattrapage lorsque toutes les cibles sont atteintes) »

#### A.9

"et à la sortie »

[Ancien] : "tirer, vers la boucle de pénalité, vers l'arrivée, ...); -les spotters chargés de la vérification des cibles atteintes, de la transmission de l'information aux commissaires de course, de"

[Nouveau] : "tirer), dans la boucle de pénalité pour noter l'exécution des tours de pénalité et sur les boucles de course (aider à l'orientation ou éviter de prendre des raccourcis...); -les spotters chargés de la vérification des cibles atteintes, du remplissage de la feuille de suivi des tirs, de la transmission de l'information aux athlètes, de »

#### B.1.5.2.2.

[Ancien] : "1,2m"

[Nouveau] : « 2,4m »

[Ancien] : "1,5m"

[Nouveau] : « 3m"

[Ancien] : "ligne de tir (par exemple avec des plots)."

[Nouveau] : "forme d'un rectangle (appelé « zone de tir de l'athlète »). »

#### B.1.5.2.3.

[Ancien] : "sur la ligne de tir qui est matérialisée en leur milieu."

[Nouveau] : "derrière ligne de tir. »

#### B.1.5.2.4

[Ancien] : "délimitée de 10 à 12"

[Nouveau] : "clôturée de 7,5 à 8,5 »

#### B.1.5.2.3.1

[Ancien] : "fixées"

[Nouveau] : « fixés"

[Ancien] : "(+/-2 mm)."

[Nouveau] : "(+/-1 mm) et avec un centre d'un diamètre de 3cm (+/-1mm). »

#### B.1.5.3.2.

Correction faute

[Ancien] : "matériau"

[Nouveau] : "matériaux"

Suppression

"La mécanique doit permettre le mouvement lorsque celle-ci est frappée à son extrémité inférieure par une force de 1,10 kg (calculée sur la base d'un poids de flèche de 18 g et d'une vitesse de 130 km/h)."

#### B.1.5.3.3

[Ancien] : "Le centre de la cible doit être à 105 cm (+/-2 cm) du sol, en estimant éventuellement le niveau du terrain."

[Nouveau] : "Les cibles doivent former une ligne visuellement droite, le centre des cibles étant en moyenne à 105 cm (+/-2 cm) du sol. »

#### B.1.7

[Ancien] : "chronomètres professionnels de bonne qualité."

[Nouveau] : "chronomètres. qui permettent de prendre autant d'enregistrements de temps consécutifs (au 1/10 de seconde ou au 1/100 selon la compétition organisée) qu'il y a de compétiteurs sur la course. »

#### B.4.1.3.

Correction faute

[Ancien] : "parcouru"

[Nouveau] : « parcourue"

#### B.5.1.1

[Ancien] : "se termine à"

[Nouveau] : "rejoint directement »

#### B.5.2.1

[Ancien] : "de part et d'autre de"

[Nouveau] : « derrière"

#### B.5.2.2.

[Ancien] : "à cheval sur"

[Nouveau] : « derrière"

#### B.5.2.3

Correction faute

[Ancien] : "peux"

[Nouveau] : « peut"

[Ancien] : "zone, l'une d'elle est considérée manquée et occasionnera une boucle de pénalité."

[Nouveau] : "zone marquante (spots), seule la première sera considérée comme un tir réussi, les autres seront considérées comme des tirs manqués. »

#### B.5.4.6

[Ancien] : "de tir,"

[Nouveau] : "matériel comme »

#### B.5.4.7

[Ancien] : "cible."

[Nouveau] : "cible sur laquelle il devra toucher les zones marquantes non encore atteintes sur la cible qui dysfonctionne. »

#### B.5.4.8

[Ancien] : "cible"

[Nouveau] : "zone basculante »

[Ancien] : "plaque de cible"

[Nouveau] : "zone basculante »

#### B.5.4.10

[Ancien] : "par un spotter."

[Nouveau] : "par un spotter, qui devra inscrire les résultats sur la feuille de relevé des tirs. Après chaque tir, le spotter doit annoncer le résultat de chaque tir à l'athlète. Au moment où l'athlète quitte le pas de tir, le spotter annonce le nombre de tours de pénalités à effectuer. Si l'athlète est en désaccord avec l'annonce du spotter il doit en informer le spotter avant de quitter le pas de tir. Le spotter l'inscrit sur la feuille de relevé des tirs et avertit immédiatement l'arbitre des tirs qui jugera de la validité du tir à la fin de l'épreuve. Dans le cas de cibles avec blasons papier, le cordon est à « l'avantage » (compté

si la flèche touche le cordon par l'extérieur de la zone. Dans le cas de cibles basculantes, le mouvement de bascule indique si la cible est atteinte. Si l'arbitre peut juger que : -la flèche a rebondi (refus) sur la zone marquante -la flèche est passée à travers la zone marquante -la flèche a atteint la zone marque de la cible basculante sans la faire basculer -la flèche a percuté une flèche déjà en cible et a été déviée hors zone marquante -la cible basculante revient en position initiale après avoir basculé alors l'arbitre responsable fera un ajustement de temps approprié. Cf. »

### B.6.3

Suppression

"C.3.4 -run-archery »

### B.6.5

Suppression

"C.3.2.1 et C.3.3 -run-archery"

### B.6.6

Suppression

"exactement en ligne avec la ligne d'arrivée et »

### B.7.1

Correction faute

[Ancien] : "-interdictions"

[Nouveau] : "-interdiction »

#### B.7.1.1

[Ancien] : "pas"

[Nouveau] : « sans"

[Ancien] : "pratiques officielles,"

[Nouveau] : "entraînements officiels, »

#### B.7.1.2

[Ancien] : "Une pénalité de temps d'une minute sera imposée aux athlètes pour -ne pas céder à la première demande d'un athlète qui dépasse ;"

[Nouveau] : "pour imposer »

Suppression

"-commettre une violation très mineure des principes du fair-play ou des exigences de l'esprit sportif. B.7.1.3 PENALITE DE DEUX MINUTES."

#### B.7.1.3.

[Ancien] : "de deux minutes sera imposée aux athlètes ou équipes pour -chaque boucle de pénalité non exécutée immédiatement après la phase de tir ; -chaque flèche non tirée par l'athlète avant de reprendre la course ; -chaque flèche tirée dans le sol. B.7.1.4 DISQUALIFICATION. Un athlète ou une équipe sera disqualifié (e) pour avoir : -participé à un concours pour lequel il n'est pas éligible ; -reçu de l'aide interdite ; -évité les contrôles de départ ; -modifié de manière prohibée l'équipement ou les vêtements qui ont été inspectés lors du contrôle de départ ; - participé à une compétition avec un numéro de départ qui ne lui a pas été attribué par la liste de départ de la compétition, délibérément ou en raison d'une erreur de sa part ou de celle de son équipe ; -fait volontairement un écart du parcours, ou fait volontairement un mauvais parcours, ce qui lui procure un avantage en temps pour lui-même ou son équipe ; -gêné un autre athlète sur le parcours ou au stand de tir par une obstruction grave ; - accepté l'assistance non autorisée de toute personne lors de la réparation de l'équipement ; -tiré plus que le nombre autorisé de flèches ; -tiré dans une position de tir incorrecte ou à une place incorrecte sur la ligne de tir après avoir été averti ; -enfreint les règles de sécurité de la FFTA ; -volontairement loupé la séquence de tir spécifiée pour cette compétition."

[Nouveau] : "ou pour disqualifier un athlète sont : (voir : Pénalités de tir à l'arc)"

Insertion du tableau des pénalités

### **B.7.1.2 PENALITES DE TEMPS ET DISQUALIFICATION**

	1 m n	2 m n	Disq.
- Commettre une violation très mineure des principes du fair-play ou des exigences de l'esprit sportif.	X		
- Ne pas céder le passage à la première demande d'un athlète qui dépasse.	X		
- Pour chaque flèche non tirée par un athlète avant de reprendre la course.		X	
- Pour chaque boucle de pénalité non exécutée immédiatement après la phase de tir.		X	
- Pour chaque flèche tirée volontairement dans le sol.		X	
- Tirer une flèche de plus que le nombre autorisé dans une séquence de tir.		X	
- Persister à tirer plus de flèches que le nombre autorisé dans une séquence de tir après avoir été averti.			X
- En compétition de relais, toucher le prochain athlète en dehors de la zone de relais (avant que l'athlète qui arrive ne franchisse la ligne d'entrée ou si l'athlète qui part franchit la ligne de sortie avant d'être touché)			X
- Tirer dans une position de tir incorrecte ou à une place incorrecte derrière la ligne de tir après avoir été averti.			X
- Ne pas suivre délibérément la séquence de tir spécifiée pour cette compétition			X
- Gêner un autre athlète sur le parcours ou au stand de tir par une obstruction grave.			X
- Faire volontairement un écart de parcours ou prendre volontairement un mauvais parcours pour obtenir un avantage en temps pour lui ou son équipe.			X
- Participé à un concours pour lequel il n'est pas éligible			X
- Recevoir de l'aide interdite.			X
- Éviter les contrôles de départ.			X
- Modifier de manière prohibée l'équipement ou les vêtements qui ont été inspectés lors du contrôle de départ.			X
- Participer à une compétition avec un numéro de départ qui ne lui a pas été attribué pour la liste de départ de la compétition, délibérément ou en raison d'une erreur de sa part ou de celle de son équipe.			X
- Accepter l'assistance non autorisée de toute personne lors de la réparation de l'équipement.			X
- Enfreindre les règles de sécurité de la FFTA.			X
Les comportements peu loyaux, manquant de "fair-play", ne seront pas tolérés. Un tel comportement de la part d'un athlète, ou d'une personne considérée comme aidant un athlète, aura pour conséquence la disqualification de cet athlète, ou de la personne en question, et pourra entraîner sa suspension pour la fin de la compétition.			x

## B.8

## Réaménagement du tableau des officiels

Officiel	Fonctions principales	Sous l'autorité de...
Spotter	Contrôle des scores en cible	Arbitre de tir
	Transmission des résultats de tir	Arbitre de tir
	Remplissage de la feuille de suivi des tirs	Arbitre de tir
Commissaire de course	Régulation/suivi des boucles de pénalité	Arbitre responsable
	Entrée au pas de tir et répartition des cibles	Arbitre de tir
	Point de contrôle sur le parcours	Arbitre de course
Chronométreur	Relevé des temps de courses	Arbitre responsable
Arbitre de tir	Responsabilité de la zone de tir	Arbitre responsable
Arbitre de course	Responsable des zones de course	Arbitre responsable
Arbitre responsable	Responsabilité générale	

## C.1.3.1

## Ajout

## C.1.4.2.

[Ancien] : "lorsque l'athlète casse le faisceau du capteur électronique à la ligne d'arrivée."

[Nouveau] : "lorsqu'elle est validée par le capteur électronique. »

## C.2.3



[Ancien] : "les cibles"  
 [Nouveau] : "toutes les zones marquantes »

[Ancien] : "réserve"  
 [Nouveau] : « rattrapage »

#### C.2.4.1

[Ancien] : "l'athlète"  
 [Nouveau] : "compétition"  
 "de compétition"

#### C.2.6.

[Ancien] : ""runarchery"  
 [Nouveau] : ""Run-Archery »

#### C.3

[Ancien] : "COMBINE"  
 [Nouveau] : "COURT AVEC PHASE FINALES »

#### C.3.1

[Ancien] : ""run-archery long"  
 [Nouveau] : ""Run-Archery court »

#### Suppression

"éliminatoires, »

#### C.3.2

[Ancien] : "ELIMINATOIRES, FINALES ET PHASE DE CLASSEMENT"  
 [Nouveau] : "QUALIFICATIONS ET DE LA PHASE FINALE »

#### C.3.2.1

[Ancien] : "PHASE ELIMINATOIRE"  
 [Nouveau] : "LA PHASE QUALIFICATIVE Les qualifications se déroulent sous la forme d'un Run-Archery Court Cf. »

[Ancien] : "Jusque 11 participants : A l'issue des qualifications, les 4 athlètes les mieux classés prennent directement part à la phase finale. Les autres athlètes de la catégorie (du 5e au 11e) prennent directement part à la phase de classement. A partir de 12 participants : Une phase éliminatoire est organisée avec une répartition en groupe en fonction du classement à l'issue du "RUN LONG" de qualification. En cas d'égalité à l'issue de la phase qualificative la place est déterminée par tirage au sort. La répartition dans les groupes s'effectue de la manière suivante :"

[Nouveau] : "A l'issue des qualifications un classement de l'ensemble des athlètes est réalisé quel que soit leur catégorie d'âge. Des groupes au nombre d'athlètes équivalent sont constitués pour les finales en fonction du niveau. Selon le nombre de compétiteurs et le nombre de cibles disponibles le nombre de finales pourra varier. Exemple : pour 30 compétiteurs et 10 cibles, 3 finales sont organisées"

#### Suppression du tableau

#### Renommage du C.3.2.2. en "LES SPECIFICATIONS »

[Ancien] : "-vainqueur du groupe A ; -vainqueur du groupe B ; -vainqueur du groupe C ; -vainqueur du groupe D. C.3.2.3 EPREUVE DE CLASSEMENT POUR LA CATEGORIE : Tous les participants de"  
 [Nouveau] : "A B et C."

#### C.3.3.

[Ancien] : "la catégorie ne prenant pas part à la finale participent à cette épreuve."  
 [Nouveau] : "Les athlètes seront départagés par la photo finish ou par la décision de l'arbitre de course. »

#### C.3.4.

[Ancien] : "Les départs ont lieu en individuel ou en pelotons. En individuel ils s'effectuent au rythme d'un départ toutes les 30 secondes ou 45 secondes ou toutes les minutes au choix de l'organisateur. En pelotons ils

s'effectuent au rythme d'un départ toutes les 2 à 5 minutes en fonction de la taille du peloton. Leur taille dépend du nombre total d'athlètes dans la catégorie. Lors de l'épreuve finale, les athlètes d'une même catégorie doivent partir dans un même peloton. Les départs des pelotons ont lieu au rythme d'un départ toutes les deux minutes."  
 [Nouveau] : "Chaque finale est courue l'une après l'autre. La finale A est toujours courue en dernier. Les courses se courent de la moins rapide à la plus rapide : finale C puis B puis A par exemple."

#### C.3.5

[Ancien] : "Dans le cas où une catégorie compte moins de 3 participants, l'organisateur peut proposer de regrouper celle-ci avec une autre pour permettre aux athlètes de disputer des finales. Dans ce cas, l'ensemble"  
 [Nouveau] : "Si moins de 3 athlètes dans une catégorie, ces athlètes sont regroupés avec une autre catégorie. L'ensemble »

#### Suppression

"L'organisateur, en accord avec l'arbitre responsable, veillera à respecter une équité sportive au regard des capacités physiques de chacun. »

#### C.4.3.1

##### Ajout

"numéros d'ordre de départ (ex. 32-1, 32-2, 32-3), soit par des »

#### C.4.5.1

##### Ajout

"de compétition »

#### C.4.6.

[Ancien] : "démarreront leur course lorsqu'ils seront"

[Nouveau] : "devront se mettre en mouvement avant d'être"

[Ancien] : "relais (ligne d'entrée de zone complètement franchie. Le relais ne peut se faire que dans la zone de relais, entre les lignes de délimitation"

[Nouveau] : "relais. »

#### C.4.7.1

[Ancien] : "L'ensemble des"

[Nouveau] : « Les"

#### C.4.7.2

[Ancien] : "casse le faisceau du capteur électronique à la ligne d'arrivée."

[Nouveau] : "déclenche le signal électronique au passage de la ligne. »

#### C.4.8.2

##### Ajout

"En cas d'égalité de temps final le classement sera déterminé par la photo finish ou par l'arbitre lors du franchissement de la ligne d'arrivée des athlètes. »

#### D.2.1.1

[Ancien] : "type A"

[Nouveau] : « compétition"

#### D.3.1

[Ancien] : "un Run Archery Combiné. Voir C.3"

[Nouveau] : "une épreuve cumulant un Run Archery long et un Run Archery court. Les deux courses sont dissociées et doivent permettre une participation sur une seule course. Le résultat de la manche se fait sur le cumul des résultats des deux courses. »

#### D.3.2

##### Ajout

"Une manche du Run Archery Tour se déroule sur une journée et demie. Elle commence le samedi après-midi pour se terminer dans l'après-midi du dimanche. »

## Rénovation tableau

<b>Samedi :</b>	
Greffe	
Échauffement	
Run Archery Long	
Cérémonie podiums	
<b>Dimanche</b>	
Greffe	
Échauffement	
Qualifications Run Archery Court	
Courses Jeunes et animation	
Phases Finales	
pause	
Relais Mixtes	
Relais Équipes (facultatif)	
Podiums Run Archery Court	
Podiums Classement Général Manche	

## D.3.4

[Ancien] : « Voir C.3.1" »

[Nouveau] : "DE LA COURSE COURTE"

## D.3.5.

[Ancien] : "Voir C.3.2"

[Nouveau] : "A l'issue des qualifications sur le format court un classement de l'ensemble des athlètes est réalisé quel que soit leur catégorie d'âge. Des groupes au nombre d'athlètes équivalent sont constitués pour les finales en fonction du niveau. Selon le nombre de compétiteurs le nombre de finales pourra varier. »

## D.3.6

[Ancien] : "Voir C.4"

[Nouveau] : "Le relais mixte est organisé à chaque manche et donne lieu à une remise des prix. »

## D.4.3.2

[Ancien] : "Si le club a participé aux 4 épreuves, les 3 meilleurs classements sont pris en compte. Le gagnant du Challenge par Equipe"

[Nouveau] : "L'équipe mixte d'un club sera classée à condition que l'équipe mixte ait été identique et classée sur au moins deux manches du Run Archery Tour. Le gagnant du Challenge par Équipe"